



SUIVI DES INDICATEURS QUALITE Établissement de Santé la Martinière

Depuis le 30 décembre 2009, les établissements de santé publics ou privés ont obligation d'afficher leurs indicateurs de qualité et de sécurité des soins, en application de l'article 5 de la loi du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (HPST).

Les Indicateurs du Tableau de Bord des Infections Nosocomiales (ITBIN)

Comme tout établissement de santé, l'Établissement de Santé la Martinière participe au recueil des indicateurs relatifs à la lutte contre les infections nosocomiales.

Quatre indicateurs sont évalués au sein de l'établissement et sont réévalués tous les 2 ans. En fonction du score obtenu, l'indicateur entre dans une classe de performance A (la Meilleure) à E (le moins bon) chacune étant définie par un intervalle. Les scores sont validés par le ministère chaque fin d'année concernant l'année précédente.

 = notre évolution



ICABMR

Maîtrise de la transmission des bactéries multi-résistantes

Cet indicateur évalue l'organisation pour la maîtrise de la diffusion des bactéries multi-résistantes, les moyens mobilisés et les actions mises en œuvre par l'établissement

92/100

A



ICALIN2

Lutte contre les infections nosocomiales

Cet indicateur évalue l'organisation de la lutte contre les infections nosocomiales dans l'établissement, les moyens mobilisés et les actions mises en œuvre.

74/100

A



ICATB

Bon usage des antibiotiques

Cet indicateur reflète le niveau d'engagement de l'établissement de santé dans une démarche visant à optimiser l'efficacité des traitements antibiotiques.

75/100

B



ICSHA2

Hygiène des mains

Cet indicateur est un marqueur indirect de la mise en œuvre effective de l'hygiène des mains.

58.2 %

C

